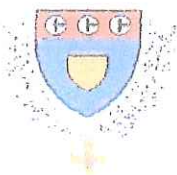


Arrondissement de Lens



☎ 03.21.77.37.47

☎ 03.21.49.33.40

MAIRIE DE FOUQUIÈRES-LEZ-LENS
62740

Extrait du registre des délibérations du
Conseil Municipal
Séance ordinaire du 14 décembre 2022

Ordre n° 8

Objet : AVIS DE LA COMMUNE SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR L'IMPLANTATION DE TROIS AEROGENERATEURS ET UN POSTE DE LIVRAISON SUR LE PARC EOLIEN SITUÉ SUR LES COMMUNES D'IZEL LES ESQUERCHIN ET QUIERY LA MOTTE

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Fouquières-Lez-Lens, convoqué le huit décembre deux mille vingt-deux, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mme HOCHART Donata, Maire.

PRESENTS : HOCHART Donata, Maire ; PAW Renée – CIURYS Christophe – BIELKIN Laurence – FOURNIER Guillaume – HENOT Dominique – BOURGEOIS Carnot – BUYCK Isabelle, Adjoint – CHAVAUDRA Evelyne – PRZYBOROWSKI LAMPIN Brigitte – TANGHE Jacques – TOUIL Marie-Claude – PEZE Bruno – MERESSE Marie-Hélène – BOUDAUD Fouad – PAYEN Rémi – JANCZAK Stanislas, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES ayant donné procuration : BAVYE Raymond – DEGAND Daniel – PORZYCKI Philippe – TAVERNESE Audrey – MINOT Grégory – BOULHEMZE Marie-Laure – BOUKHRISS Mamoun – GALLET Ophélie – COINTE Arnaud – TIERTANT Stéphanie, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : TINEBINAL Sabrina – MONTEVILLE Georges-Marie, Conseillers Municipaux.

SECRETAIRE : TOUIL Marie-Claude, Conseillère Municipale

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et adopté sans observation.

Rapporteur : Mr CIURYS Christophe, Adjoint au Maire

Il est rappelé à l'assemblée que Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais a ouvert une enquête publique relative à la demande d'autorisation de construction et d'exploitation de trois aérogénérateurs et d'un poste de livraison sur le site situé sur le territoire des communes d'Izel-les-Esquerchin et de Quiéry-la-Motte et présentée par le Parc Eolien de la Vallée de l'Escrebieux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis FAVORABLE sur la demande d'autorisation environnementale du projet Parc Eolien de la Vallée de l'Escrebieux.

VOTE :

Nombre de conseillers en exercice : 29

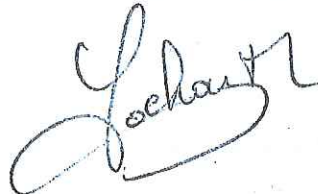
POUR : 25 dont 10 procurations

CONTRE : 2

ABSTENTION(S) : 0

Ainsi fait et clos les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Mme HOCHART Donata



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

TRANSMISE A LA SOUS-PRÉFECTURE le 19/12/2022

PUBLIÉE OU NOTIFIÉE le 19/12/2022

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME :

Le Maire

